



# Info Parents École St-Louis-de-France Janvier 2024



Bonjour chers parents,



En ce début de nouvelle année, permettez-nous de vous exprimer nos meilleurs vœux pour 2024. Que cette année soit remplie de bonheur et surtout de santé pour vous et votre famille.

Afin de soutenir les élèves dans leurs apprentissages et commencer l'année du bon pied, nous mettons en place un service de soutien pédagogique pour toutes les classes. Cette mesure permettra d'aider les élèves en difficultés et favoriser la réussite éducative. Notre collaboration est essentielle et nous avons besoin de vous afin de faire vivre nos valeurs de bienveillance, d'entraide et d'engagement dans le parcours éducatif de vos enfants.

*Mélanie Grenier*

Directrice par intérim

## Dates importantes



- ✦ Lundi 8 janvier 2024
- ✦ Jeudi 18 janvier 2024
- ✦ Mardi 30 janvier 2024

Journée pédagogique-congé pour tous les élèves  
Caisse scolaire  
Journée pédagogique-congé pour tous les élèves



*Résolutions pour la nouvelle année !*

- ★ *J'arrive à l'heure : 7h 50 le matin et 12h 52 le midi.*
- ★ *Je suis présent à l'école et je m'engage dans mes apprentissages.*

## Retards

Nous vous demandons de porter une attention particulière aux retards à l'école. Lorsque votre enfant est en retard, cela peut causer un grand dérangement en classe. De plus, votre enfant peut perdre certaines notions enseignées avant son arrivée en classe. Ceci peut augmenter son niveau d'anxiété.

## Absences

Lorsque votre enfant s'absente de l'école, il est très important de motiver son absence de préférence par **Mozaik** en cliquant sur ce lien. <https://portailparents.ca/accueil/fr/> Si votre compte n'est pas déjà créé, vous devez le créer en cliquant sur se connecter, créez votre compte et entrer les informations demandées. Vous devez utiliser le courriel que nous avons dans le dossier de votre enfant. Vous aurez aussi besoin du numéro de fiche de votre enfant, qui se trouve entre autres sur le bulletin.

## Tenue vestimentaire

Les températures froides ainsi que les bordées de neige plus abondantes et permanentes feront partie de notre quotidien pour les prochains mois. Par conséquent, nous tenons à vous rappeler que vous avez la responsabilité de vous assurer que votre enfant soit habillé convenablement et chaudement pour venir à l'école.

Les élèves doivent donc porter des bottes (et non des souliers), un manteau chaud, un pantalon de neige, une tuque, un cache-cou et des mitaines. Si possible lui mettre des bas et mitaines de rechange dans son sac d'école.



## Sécurité aux abords de l'école

Il est très important de respecter les consignes de sécurité aux abords de l'école. Nous demandons votre collaboration particulièrement cette année.

- ✦ Respectez la vitesse prescrite aux abords d'une école ;
- ✦ Respectez les règles de sécurités routières ;
- ✦ [Respectez les zones de stationnement interdits](#) ;
- ✦ Enseignez à votre enfant à quel endroit traverser la rue ;
- ✦ Respectez les heures d'arrivée et les zones pour venir chercher (ou reconduire) votre enfant.

## LES ÉLÈVES NE SONT PAS AUTORISÉS À UTILISER LA PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE.

Les parents qui viennent chercher leurs enfants pour le dîner ou à la fin des classes doivent attendre à la sortie des piétons à l'extérieur et non au secrétariat. Si vous n'êtes pas présent lorsque le ou la surveillante quitte, votre enfant sera redirigé au service de garde et **des frais vous seront facturés**. Pour la sécurité de tous les enfants, nous vous demandons de rester en dehors de la cour d'école. Seuls les membres du personnel et du service de garde sont autorisés à circuler sur la cour d'école en présence des élèves à l'intérieur de l'horaire régulier.



Nous vous rappelons également qu'il est **interdit** de fumer ou vapoter sur le terrain de l'école.

Les parents sont les bienvenus à l'école et il nous fait toujours plaisir de vous accueillir dans notre établissement. Afin de nous assurer de la sécurité de tous nos élèves, nous vous demandons de respecter les points suivants :

- ✦ Toute personne qui entre dans l'école doit **se présenter au secrétariat**.
- ✦ Il est interdit de circuler à l'intérieur de l'école sans permission.
- ✦ Il est également interdit de circuler sur la cour d'école.

**Toute personne qui désire rencontrer un membre du personnel doit d'abord obtenir un rendez-vous avant** de se présenter à l'école afin de s'assurer de la disponibilité de ce dernier. Vous comprendrez que les intervenants qui sont en présence des enfants ne peuvent pas quitter leur tâche pour discuter avec un parent.

Merci de votre habituelle collaboration !



## Frais de surveillance du midi

Les parents des élèves qui fréquentent la surveillance du midi recevront bientôt la facturation pour la période de janvier à juin 2024. Si vous n'êtes pas en mesure de faire le paiement en totalité, veuillez communiquer avec le secrétariat pour prendre une entente de paiements.

